

La CGT Finances publiques 31

à

Monsieur le maire de Saint Alban
Place Georges Brassens
31140 Saint-Alban

Toulouse, le 18 août 2020

Objet : menaces contre le service public de la DGFIP en Haute-Garonne et création d'un SIP (service impôt des particuliers) à Saint Alban

Monsieur le maire,

Nous avons adressé à l'ensemble des maires du département de la Haute-Garonne, dont vous avez été, à ce titre, destinataire, un courrier qui synthétise le projet de restructuration des services des Finances publiques.

La spécificité de St-Alban nécessitait, à notre sens, un accent particulier.

Nous rappelons quelques chiffres depuis la création effective de la DGFIP (fusion des directions générales des impôts et du trésor public) en 2009 :

- près de 80 trésoreries de proximité ont été supprimées sur les 13 départements d'Occitanie ;
- 134 postes comptables ont supprimés nationalement en 2019, portant le total à 1 717 suppressions en 10 ans.

Dans le département, des points de contact de proximité sont appelés à ouvrir dans les communes suivantes :

Nailloux, Villemur, Bessières, Auterive, Rieumes, Carbonne, Montesquieu-Volvestre, St Sulpice/Lèze, Revel, Montastruc, Verfeil, Aurignac, Cadours, Lèguevin.

Ils seront implantés dans des communes qui pour beaucoup abritaient une trésorerie antérieurement, ce qui démontre si besoin était la nécessité d'un service public de proximité. Ces points d'accueil seront tenus par un agent des Finances publiques de catégorie B ou C et seront implantés dans les maisons France Services ou des locaux mis à disposition par les collectivités (mairie ou communautés de communes). Il s'agit donc bien d'un désengagement de l'État qui supprime des services de pleine compétence et les remplace par un accueil basique qui donnera l'illusion d'un service public.

Au 1^{er} janvier 2021, notre direction locale prévoit également que le recouvrement des impôts sur les revenus et impôts locaux sera supprimé des trésoreries ci-après, ce qui constitue un préalable à leur fermeture définitive :

- Auterive, Mongiscard-Baziège, Caraman, St Lys, Salies du Salat.

Pour les dernières trésoreries citées, en l'absence de structure France Services, notre directeur nous a informés que l'accueil de proximité sera organisé après concertation avec les élus locaux.

Concernant Saint Alban, voici ce que nous a écrit le directeur régional des Finances publiques, M. Perrin, dans le maigre document qui a été remis aux organisations syndicales pour le comité technique local du 15 juillet 2020 :

« - Transfert de l'assiette des communes de Blagnac et Beauzelle du SIP Toulouse Nord Ouest vers le SIP Colomiers) ; soit 2 emplois B et 2 emplois C. Il s'agit d'un préalable à la réorganisation ultérieure des compétences géographiques entre le SIP Toulouse Cité, recentré sur les rues de Toulouse, et le SIP Nord Ouest, devenant SIP de Saint Alban, couvrant les communes extérieures de ces deux SIP et intégrant le recouvrement des impôts des particuliers des trésoreries de Fronton et Saint Alban. »

Le projet que nous avons initialement combattu avec les élus et la population de Saint Alban est donc bien définitivement abandonné (la suppression sèche de la trésorerie et l'implantation d'un « point de contact »). Son remplacement par un service impôt des particuliers au 1^{er} janvier 2022 semble toujours dans les projets de la DRFiP 31. Nous savons que M. Perrin a pris contact avec vous concernant ce projet et souhaiterions pouvoir vous rencontrer pour faire un point de ce que nous savons les un et les autres de ce dossier (car, bien évidemment, la transparence n'est pas de mise dans le dialogue entre la DRFiP 31 et les représentants des personnels), afin qu'usagers et agents de nos services disposent d'une information la plus précise possible sur le projet concernant Saint Alban.

La situation pandémique a eu pour conséquence le report d'un certain nombre d'opérations prévues en 2020.

- En matière de gestion de l'impôt foncier, la fusion des centres de Muret et St-Gaudens (et la création d'une simple antenne à St-Gaudens) est reportée à une date qui sera décidée par notre direction générale.
- Transfert de la gestion de l'Hôpital de Revel du SGC (Service de gestion comptable) de Revel au SGC de Castanet : opération reportée au 1er janvier 2021;
- Transfert de la gestion du Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch de la trésorerie de Rieumes à la trésorerie de Villefranche-de-Lauragais : opération reportée au 1er janvier 2021.

Ces orientations, qui doivent, soi-disant, être partiellement compensées par les apports technologiques, sont essentiellement technocratiques et dogmatiques. Pour les usagers victimes de la fracture numérique et souvent défavorisés, le fossé continuera à se creuser pendant que, dans le même temps, l'administration aura ignoré leur réalité pour « rationaliser » son fonctionnement et réduire ses coûts. Ainsi, les plus fragiles et les plus démunis de vos administrés seront laissés pour compte de cette réforme. Le mouvement social des gilets jaunes de 2019 a pourtant montré la fracture déjà existante avec le monde rural.

La question des conséquences à terme de la suppression de la taxe d'habitation sur le budget des collectivités demeure également posée, et si l'État promet dans un premier temps de compenser financièrement cette baisse de recettes, il ne faut pas être grand clerc pour imaginer la fin de l'histoire, tant la volonté de l'État est de réduire le plus possible le nombre de communes sur le territoire national. On voit déjà depuis des années des transferts de compétences non compensés et des baisses drastiques de la dotation globale de fonctionnement. Des manques de moyens qui vous mettent en difficulté en tant que gestionnaire des deniers publics.

Dans cette période de pandémie, où l'importance du service public de proximité a été vantée par le gouvernement, nous ne comprenons pas que ces projets de destruction de ce service public soient poursuivis, sans même une réflexion par rapport à la situation nouvelle, qui a démontré plus que jamais la nécessité d'un retour réel à l'aménagement des territoires.

La population et les personnels des Finances publiques ont plus que jamais besoin du soutien des élus de proximité pour défendre le service public dans son ensemble. Nous ne doutons pas que vous nous l'apporterez avec détermination, comme vous avez su le faire dans le passé. Ces orientations, qui doivent, soi-disant, être partiellement compensées par les apports technologiques, sont essentiellement technocratiques et dogmatiques. Pour les usagers victimes de la fracture numérique et souvent défavorisés, le fossé continuera à se creuser pendant que, dans le même temps, l'administration aura ignoré leur réalité pour « rationaliser » son fonctionnement et réduire ses coûts. Ainsi, les plus fragiles et les plus démunis de vos administrés seront laissés pour compte de cette réforme. Le mouvement social des gilets jaunes de 2019 a pourtant montré la fracture déjà existante avec le monde rural.

Au delà de la situation propre de votre commune, nous sommes également disposés à échanger avec vous sur l'ensemble de ces questions si vous le souhaitez, afin de déterminer si nous pouvons, avec vous-même, les maires et conseillers municipaux, la population et les agents des Finances publiques, unir nos forces pour mettre un coup d'arrêt à ces projets liquidateurs de la cohésion sociale et de la survie même de pans entiers du territoire haut-garonnais.

Vous trouverez ci-dessous nos coordonnées téléphoniques et de messagerie électronique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de nos salutations militantes.



Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL
Secrétaires CGT Finances publiques 31

Contacts : Estelle Mollo-Gene : 06 19 69 66 37 – Jean-Marc Servel : 06 81 60 89 03

Courriel : cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/31/>